

INFORMATIONS POST AGO

Banque Tuniso-Koweitienne

Siège Social : 10 Bis, Avenue Mohamed V - 1001 Tunis

Suite à la réunion de son assemblée Générale Ordinaire, la banque Tuniso-Koweitienne publie, ci-dessous :

- Les résolutions adoptées
- Le Bilan après affectation du résultat comptable
- L'état d'évolution des capitaux propres.
- La Liste des membres du Conseil d'administration

- Les résolutions adoptées

Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, ratifie d'une manière ferme et définitive, les modalités de la convocation et de la tenue de la présente Assemblée Générale Ordinaire et confirme, en conséquence, la validité de ses délibérations qui ne peut en aucun cas être contestée sur la base des motifs sus visés.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport d'activité individuel de la BTK pour l'exercice 2023 et du rapport général des Commissaires aux comptes pour la même période, approuve les états financiers individuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 faisant apparaître un résultat bénéficiaire de Huit million quarante-huit mille trois cent soixante-dix-neuf dinars (8 048 379 TND).

Elle approuve également les opérations traduites par ces états financiers ou résumées dans ces rapports.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux comptes au titre de l'exercice 2023 et relatif aux opérations régies par l'article 62 de la loi bancaire 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers et des articles 200, et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, approuve à l'unanimité et dans leur intégralité les opérations qui y sont mentionnées à l'exception d'opérations antérieures relatives aux conventions suivantes, décidées par le conseil d'administration du 25 mars 2021. Etant précisé que les actionnaires représentant MT ELLOUMI et les personnes physiques de la famille ELLOUMI n'ont pas participé au vote.

- Convention du prêt de refinancement 1 accordé par BPCE International à la BTK au titre des prêts des bailleurs de fonds Internationaux.
- Convention nouveau prêt de financement 2 accordé par BPCE International à la BTK au titre du Prêt BEI.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos au 31/12/2023 s'élevant à 8 048 379 dinars en Résultats reportés.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport d'activité consolidé du groupe BTK pour l'exercice 2023 et du rapport général des Commissaires aux comptes pour la même période, approuve les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2023 faisant apparaître un résultat bénéficiaire de Quatorze millions huit cent soixante-quatre dinars (14 864 000 TND).

Elle approuve également les opérations traduites par ces états financiers ou résumées dans ces rapports.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserves aux administrateurs pour leur gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Septième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration et des Comités au titre de l'exercice 2024 comme suit :

- Un montant de dix-huit mille dinars (18 000 dinars) brut à allouer au titre des présences aux réunions du Conseil d'administration, pour le Président et chaque membre du Conseil.

Le montant brut annuel n'excède pas la somme de 18000 dinars brut, quel que soit le nombre de réunions.

- Un montant de douze mille dinars (12 000 dinars) brut à allouer au titre des présences aux réunions des Comités, pour chaque Président et membre du Comité des Risques, du Comité d'Audit Interne, du Comité de Nomination et de Rémunération, du Comité Stratégique et de chaque comité émanant du Conseil.

Le montant brut annuel n'excède pas la somme de 12 000 dinars bruts, quel que soit le nombre de réunions.

Les présidents et les membres siégeant à plus d'un comité ne percevront qu'une seule rémunération de jetons de présence calculée sur la participation à un comité selon leur choix.

La présence pourrait se faire de manière présente ou à distance.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Huitième résolution

L'Assemblée Générale décide de ratifier la cooptation des administrateurs suivants nommés par le conseil d'administration du 21 décembre 2023, pour la période restante du mandat des administrateurs sortants qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire à tenir en 2026 à l'effet de statuer sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2025, sauf en cas de modification de la date de clôture de l'exercice social :

- Monsieur Abdessattar BEN SAAD en remplacement de Monsieur Sami JBALI en tant qu'Administrateur représentant permanent de l'Etat Tunisien,
- Monsieur Sahbi BOUCHEREB en remplacement de Monsieur Moncef AKERMI en tant

Ces nominations ont été soumises aux formalités requises par la réglementation bancaire auprès de la Banque Centrale de Tunisie.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la nomination des Commissaires aux comptes suivants, pour une durée de trois ans, soit pour les exercices 2024-2025-2026, qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2027 à l'effet de statuer sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2026, sauf en cas de modification de la date de clôture de l'exercice social :

- Le Cabinet MGA représenté par Monsieur Mourad GUELLATY,
- Le Cabinet Delta Consult représenté par Monsieur Wael KETATA,

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Dixième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait, d'un original ou d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales d'enregistrement, de dépôts et de publication nécessaires.

Mise au vote, cette résolution est adoptée à l'unanimité.

- Le Bilan après affectation du résultat comptable

BILAN

Arrêté au 31 Décembre 2023

(Unité : en milliers de dinars)

	Notes	31/12/2023	31/12/2022
Actifs			
AC1- Caisse & avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	1	55 497	49 689
AC2- Créances sur les établissements bancaires & financiers	2	68 610	78 428
AC3- Créances sur la clientèle	3	1 279 235	1 200 232
AC4- Portefeuille-titres commercial	4	104 402	78 132
AC5- Portefeuille d'investissement	5	53 253	72 827
AC6- Valeurs immobilisées	6	138 829	135 441
AC7- Autres actifs	7	59 105	63 499
Total des actifs		1 758 931	1 678 248
Passifs			
PA1- Banque centrale et CCP	8	4 000	5 000
PA2- Dépôt & avoirs des établissements bancaires & financiers	9	44 656	37 250
PA3- Dépôt & avoirs de la clientèle	10	1 295 205	1 225 023
PA4- Emprunts & ressources spéciales	11	160 113	168 768
PA5- Autres passifs	12	63 974	59 303
Total des passifs		1 567 948	1 495 344
Capitaux propres			
CP1- Capital		200 000	200 000
CP2- Réserves		61 769	61 769
CP4- Autres capitaux propres		117	86
CP7-Ecart de Réévaluation		102 886	107 834
CP5- Résultats reportés		(173 789)	(186 785)
CP6- Résultat de la période		0	0
Total des Capitaux propres	13	190 983	182 904
TOTAL PASSIF & CAPITAUX PROPRES		1 758 931	1 678 248

- L'état d'évolution des capitaux propres

Libellé	Capital	Réserve légale	Fonds social	Réserves des bénéfiques exonérés	Autres réserves	Réserves de réévaluation	Résultats reportés	Amortissements différés	Résultat net de la période	Total
Total des capitaux propres 31/12/2022 avant affectation du résultat	200 000	10 000	86	11 643	40 126	107 834	-162 588	-31 816	7 620	182 905
Affectation du résultat de l'exercice 2022							7 620		-7 620	0
Total des capitaux propres 31/12/2022 après affectation du résultat	200 000	10 000	86	11 643	40 126	107 834	-154 968	-31 816	0	182 905
Capital appelé versé										0
Opérations sur fonds social			31							31
Réévaluation des actifs						-4 947	4 947		8 048	8 048
Résultat au 31/12/2023							8 048		-8 048	0
Total des capitaux propres 31/12/2023 après affectation du résultat	200 000	10 000	117	11 643	40 126	102 887	-141 973	-31 816	0	190 984

- La Liste des membres du Conseil d'administration

Qualité					Mandat (exercices)	Activité professionnelle	Administrateur dans d'autres sociétés
Conseil d'Administration	Comité de Nomination et de Rémunération	Comité d'audit interne	Comité des risques	Comité stratégique			les 3 derniers exercices
Président du conseil	Président du CNR			Membre	2023-2024-2025	PDG COFAT TN	Administrateur Sociétés du Groupe MTE
vice président du conseil	membre			Membre	2023-2024-2025	PDG COFICAB	Administrateur Sociétés du Groupe MTE
vice présidente du conseil	membre			Membre	2023-2024-2025	PDG COFAT Mateur PCA BTK Leasing	Administrateur Sociétés du Groupe MTE- PCA BTK Leasing
vice présidente du conseil				Président C-STR		Président du CIPED, Consultant	
Administrateur		membre		Membre	2023-2024-2025	PCA MEDAI	Administrateur Sociétés du Groupe MTE- Administrateur STPI
Administrateur			membre		2023-2024-2025	§ PCA BTK Finance - BTK Capital -BTK Conseil	Administrateur Sociétés du Groupe MTE Administrateur / PCA BTK Finance - BTK Capital -BTK Conseil-BTK Invest
Administrateur	membre		membre		2023-2024-2025	Directeur Exceptionnel des établissements de crédit - Ministère des Finances	§ Administrateur ATCT
Administrateur		membre		Membre	2023-2024-2025	Directeur de portefeuille de l'Etat et de la restructuration à la Direction Générale des Participations -Ministère des Finances	§ Administrateur BTL
Administrateur	membre		membre		2023-2024-2025	Directeur KIA	
Administrateur		membre		Membre	2023-2024-2025	Directeur KIA	
Président du comité d'audit		Président du CAI			2023-2024-2025	Professeur	§ Administrateur STB
Président du comité des risques			Président du CAI		2023-2024-2025	Gérant de la société immobilière SKAZAR Immobilière	